



## Arnaque de faux iphone sur leboncoin

Par **Duc**, le **18/01/2010** à **07:57**

Bonjour,rrnrJe suis victime d'une annonce de vente de faux iphone sur le site Leboncoin. L'intitulé de l'annonce était: "Iphone 3G neuf dans sa boite d'origine".rrnrAprès avoir payé au vendeur que j'ai reçu un faux iphone (CIPHONE) à la place. J'ai tout de suite recontacté le vendeur pour lui réclamer le remboursement. Il ne veut pas et m'assure qu'il a précisé dans l'annonce que c'est "d'origine asiatique". rnrnLe problème c'est qu'aucun moment je ne l'ai vu cette phrase. L'annonce est bien évidemment supprimée du site et je n'ai aucun moyen de relire le contenu. Ce faux iphone m'a coûté 250€.rrnrQuestion: Comment pourrais-je faire pour récupérer mes 250€ ?rrnrA-t-il le droit de vendre un produit contrefait (recel de contrefaçon) ?rrnrMerci pour votre aide.rnrnJ'accepte d'être recontacté par un avocat que si gratuit, je n'ai pas les moyens d'en payer un.rnrnCordialement.rnrnDuc

Par **jeetendra**, le **18/01/2010** à **10:33**

[fluo]Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de l'Essonne :[/fluo]rrnr34 COURS BLAISE PASCALrn91025 EVRY CEDEXrnTéléphone 01.69.36.65.00rnTélécopie 01.69.91.23.74rrnrHoraires d'ouverture 9H à 12H30rnadresse courriel : dd91@dgccrf.finances.gouv.frnrnrBonjour, prenez contact avec la Dgccrf à Evry, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la consommation et vous aideront à trouver une solution satisfaisante à votre litige, courage et bonne journée à vous.

Par **Duc**, le **18/01/2010** à **14:29**

Merci d'avoir répondu. Cordialement. Duc

Par **LeKingDu51**, le **18/01/2010 à 23:00**

Bonjour,rnrnMalheureusement, la vente de Ciphone n'est pas interdite en France car ce n'est pas considéré comme une contrefaçon au sens strict (ce qui est d'ailleurs surprenant mais bon....).rnrnDès lors, vous ne pouvez agir que sur le terrain des vices du consentement. Or s'il était effectivement marqué dans l'annonce que le téléphone était d'origine chinoise, il va être difficile de vous faire rembourser.rnrnVous devrez en effet rapporter la preuve de la tromperie et à défaut d'une copie de l'annonce, ce sera votre parole contre celle du vendeur et à ce petit jeu, c'est le vendeur qui gagnera.rnrnCdt

Par **Duc**, le **19/01/2010 à 08:23**

Merci pour votre réponse LeKingdu51. Je n'ai jamais vu en vrai à quoi ressemble in CIPHONE. Celui que le vendeur m'a vendu, il est marqué iPhone avec même une pomme au dos (identique aux vrais iPhones), sauf que c'est un faux. Contrefaçon ou CIPHONE ?rnrnJ'ai contacté le support Leboncoin.fr, ils m'ont renvoyé le contenu de l'annonce. Effectivement, il n'a aucune mention "version asiatique".

Par **LeKingDu51**, le **20/01/2010 à 18:19**

Dans ce cas, le problème est complètement différent.rnrnIl s'agit d'une contrefaçon et non d'un simple modèle semblable.rnrnVous pouvez donc en demander le remboursement au vendeur. Si ce dernier refuse, vous pourrez le menacer de porter plainte pour vente de contrefaçon, d'informer Apple des faits pour que eux aussi soient en mesure de porter plainte contre lui.rnrnCela devrait l'encourager à vous le rembourser... à défaut, vous devrez l'assigner pour vous faire rembourser.

Par **Duc**, le **20/01/2010 à 20:28**

Merci pour vos réponses. C'est une excellente idée de contacter Apple.rnJe lui ai déjà signalé que je l'assignerai en justice mais il s'en fichait un peu. Cela lui faisait ni chaud ni froid, il me répondait même qu'il était prêt à attendre le verdict du tribunal.rnrnVoici les actions entreprises à son encontre:rn- Dépôt de plainte au TGI d'Evryrn- Demande d'injonction de faire au TI de Longjumeaurn- Courriel envoyé au DGCCRF d'Evryrn- Courriel envoyé au service Douanierrnrnet contacter Apple à venirrnrnSi avec tout ça je n'arrive pas à récupérer mon argent c'est qu'il y a un dysfonctionnement quelque part. Je vous tiendrai au courant.

Par **Toma45510**, le **10/03/2010** à **09:21**

Bonjour, il y a quelque jour je suis tombé sur cette annonce sur kijiji :  
Je vend c iphones neuf dans leur boite avec tout les accessoires (écouteur, chargeur et batterie) pour 250€ l'unités.  
Les téléphone sont désimblocké  
Ce n'est pas une photo à moi.  
Avec une photo de Iphones et le titre de l'annonce était Iphone 3gs 16go  
le fait est que quand j'ai reçu mon iphone c'était un c iphone.  
Après relecture de l'annonce je me suis aperçu qu'il y avait marqué "c iphones"  
Que puis je faire???

Par **kojey**, le **17/03/2010** à **11:13**

oui moi aussi je souhaite en acheter un mais je me mefie, je contacte les vendeurs des annonces ou les prix avoisinent les 250€, comme toi, mais ils me renvoient un message tout prêt, avec un nom de roumain je me méfie. Ces gens là ne sont même pas basés en France et tenter une action juridique à leur encontre va mettre longtemps. C'est pour ça que même s'il y a un défaut de conformité de la chose livrée, tu peux émettre toutes les réserves que tu veux quand tu reçois ton ciphone, si le type est en roumanie et que tu arrives à te faire remboursé ça sera pas avant quelques dizaines de mois...  
C'est pourquoi je recommande toujours sur kijiji la remise en main propre!